



**CAPABLES**



## PROTCOLE SANITAIRE COVID-19

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

S'engage à respecter :

- le protocole mis en place par l'association cAPables applicable dans tous les espaces (équipements sportifs, salles, etc.) utilisés par l'association, dont les règles sont énoncées ci-dessous
- ainsi que le protocole sanitaire propre à chaque installation

**L'association cAPables se réserve le droit de refuser toute personne ne respectant les protocoles sanitaires.**

**L'association cAPables donne pouvoir aux intervenantes d'exclure immédiatement une personne de la séance en cas de non respect.**

Lieu : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature de l'adhérent (ou toute autre personne habilitée, pour les mineurs, signature des parents)



../.. (tournez la page svp)





**CAPABLES**



## PROTOCOLE SANITAIRE COVID-19

### Association cAPAbles

**L'association cAPAbles se réserve le droit de refuser toute personne ne respectant les protocoles sanitaires.**

**L'association cAPAbles donne pouvoir aux intervenantes d'exclure immédiatement une personne de la séance en cas de non respect.**

**Pour tous (cours collectifs et individuels et pour les particuliers et les intervenantes) :**

- port du masque obligatoire dans l'équipement sportif pour se rendre à la séance pour les personnes de plus de 11 ans qui ne sont pas en activité sportive
- **pas de port de masque durant la séance (uniquement pour se rendre jusqu'à la salle)**
- prévenir si je ne peux pas participer à la séance (le plus tôt possible)
- respect des gestes barrières (pas d'embrassade, etc.) et de la distanciation physique
- les personnes avec des symptômes COVID-19 ne sont pas admises au cours
- personnes atteintes du COVID-19, nous prévenir obligatoirement
- lavage des mains obligatoire dès l'entrée dans l'équipement ou les vestiaires et en début et fin de séance
- de préférence utiliser un moyen de locomotion individuel et personnel pour se rendre sur le lieu de pratique et éviter le co-voiturage
- gel à disposition des adhérents si besoin
- il est fortement conseillé de venir en tenue aux séances et de se doucher chez soi quand la situation s'y prête



../.. (tournez la page svp)





**CAPABLES**



Pour chaque participants :

Se poser 3 questions :

1. Ai-je contracté le COVID-19 ?
2. Ai-je un ou des facteurs de fragilité en lien avec un handicap quel qu'il soit ?
3. Suis-je porteur d'une maladie constituant un facteur de fragilité ?

En cas de réponse positive à une de ces questions, il nous faudra un certificat médical de reprise avant de pouvoir vous accueillir en séance et contacter les intervenantes pour valider la reprise.

### **Précautions supplémentaires par types d'activités :**

#### Cours individuels à domicile :

- possible en intérieur s'il est possible d'avoir 4m<sup>2</sup> autour de la personne durant toute la séance
- désinfection du siège du professionnel le cas échéant

#### Cours individuels à la piscine :

- Générales :
  - douche savonnée obligatoire avant baignade
  - respect de la distanciation physique dans l'eau
  - l'utilisation du sèche-cheveux est interdite
  - port du masque obligatoire pour les plus 11 ans dans l'entrée, les vestiaires, les sanitaires et lors de tous contacts avec d'autres usagers ou personnel de la Ville
- Vestiaires collectifs :
  - Se rapprocher du personnel Ville présent pour connaître la répartition des vestiaires.
  - Si utilisation d'un vestiaire collectif, il convient de ne rien laisser dans le vestiaire et de ranger ses affaires dans les casiers



../.. (tournez la page svp)





# CAPABLES



collectifs, des nettoyages vont être effectués régulièrement après leur utilisation.

- Douches des piscines :

- La douche savonnée est obligatoire avant la baignade.
- Si douche collective : respecter les distanciations, il est recommandé d'utiliser une douche sur deux.

## Cours individuels et collectifs au gymnase et en extérieur :

- Générales :

- séances possibles en intérieur ou extérieur
- espace de 4m<sup>2</sup> entre chaque participant
- 10 personnes maximum encadrant inclus
- port du masque obligatoire dans l'équipement sportif pour se rendre à la séance pour les personnes de plus de 11 ans qui ne sont pas en activité sportive
- **pas de port de masque durant la séance (uniquement pour se rendre jusqu'à la salle)**

- Tribunes extérieures et intérieures :

- Port du masque obligatoire dans les gradins
- Respect des distances physiques, laisser un siège vide entre chaque personne

- Lieux de convivialité :

- Si ouvert, veiller au respect des recommandations sanitaires

- Vestiaires collectifs :

- Sont accessibles dans le strict respect des protocoles sanitaires et il est nécessaire de prévenir 24h avant la séance l'intervenante si l'utilisation est nécessaire
- Il convient de respecter :
  - une distanciation d'un mètre entre les personnes présentes
  - la liste nominative des personnes présentes à l'instant T dans le vestiaire



../. (tournez la page svp)





# CAPABLES



- le port du masque obligatoire
  - l'aération après utilisation (à la charge de la ville)
  - les recommandations aux joueurs de venir en tenue aux entraînements et matchs et de se doucher chez eux quand la situation s'y prête
- Douches :
    - L'accès est autorisé si la distanciation physique est respectée. Il est recommandé d'utiliser une douche sur deux.

### Matériel :

- favoriser le plus possible le matériel personnel (tapis, etc.)
- favoriser les activités avec du matériel sans contact manuel
- quand utilisation de matériel au sol, il est fortement déconseillé aux adhérents de le toucher avec les mains (type haie, plots au sol, marquage au sol, etc.) ; ce matériel sera exclusivement manipulé par l'intervenante
- avant la désinfection du matériel, remettre le masque et se laver les mains au gel hydroalcoolique ou au savon quand prêt de matériel, celui-ci est désinfecté durant la fin de séance (10 minutes sont prises sur la séance) - essayer dans la mesure du possible d'amener son propre matériel de désinfection (lingettes avec javel ou spray virucide avec essuie tout à usage unique) - ceci afin de ne pas appliquer une taxe COVID-19 sur les tarifs

### Pour les intervenantes :

- port du masque obligatoire
- contacts très limités
- si symptômes ou atteinte du COVID-19, annulation de la séance et prévenir obligatoirement le bureau et les adhérents avec lesquels il y a eu des séances.



../.. (tournez la page svp)

